

## ENTREPRISES

## Déconfinement dans les P.-O. : la Médecine du travail sur le pont

Le pôle de santé au travail basé à Cabestany se charge notamment d'accompagner les entreprises, afin qu'elles puissent mettre en œuvre les mesures sanitaires adéquates lors de leur reprise d'activité. En prenant en compte les spécificités de chaque structure. Un gros chantier.

Depuis le 17 mars, les locaux cabestanyens du pôle de santé au travail sont fermés au public. Sauf pour les visites urgentes ne pouvant être effectuées à distance. Cependant, les médecins, secrétaires, ingénieurs et techniciens de l'organisme sont plus que jamais sur le pont. Depuis début avril, ils ont mené plus de 750 actions. Notamment auprès des entreprises autorisées à rester ouvertes malgré le confinement.

« Aider les entreprises à élaborer leurs plans de sécurité sanitaires pour le 11 mai »

### ■ Évaluer le risque Covid

« Certaines sociétés ont eu des cas de Covid-19, relate la directrice départementale de la Médecine du travail, Claudine Mazziotta. À chaque fois, il a fallu intervenir pour isoler les autres salariés. Les employés de l'une des entreprises touchées voulaient également faire jouer leur droit de retrait par crainte de devoir retourner au travail. Nos techniciens se sont rendus sur

place et ont vérifié que le protocole mis en place était conforme. »

La Médecine du travail est également au cœur de l'élaboration des plans de reprise d'activité post-confinement que les entreprises sont en train d'élaborer en vue du 11 mai. Depuis deux semaines, le pôle vérifie et amende les plans d'une dizaine de structures chaque jour. « Nous les aidons à évaluer le risque Covid et les conseillons

en participant à des visioconférences et à des comités sociaux et économiques (CSE), renchérit Claudine Mazziotta. Nous leur faisons part de nos observations et de nos corrections quant aux mesures qu'ils comptent mettre en œuvre lorsque les salariés reprendront le travail. »

### ■ Les consultations urgentes assurées

Distances de sécurité, condamnation des fontaines à eau, machines à café... : les médecins et ingénieurs du



Le pôle aide entre autres les entreprises à élaborer leurs plans de sécurité sanitaire pour la reprise.

Photo Nicolas Parent

pôle sont attentifs au moindre détail.

Par ailleurs, compte tenu de l'anxiété que génère le climat ambiant chez certains travailleurs, le pôle a également mis en place une ligne d'écoute psychologique (04 68 55 74 41). Sans oublier la commande, récem-

ment livrée, de plus de 500 000 masques pour le compte des entreprises du pays catalan. Ou encore le lancement, dès le début du confinement, d'une plateforme destinée à assurer (la plupart du temps à distance) les consultations urgentes. « Pour les dossiers graves

qui nécessitent qu'on voie les salariés (inaptitude, tentatives de suicide...), nous avons élaboré un protocole spécifique pour pouvoir les recevoir dans nos locaux, détaille la directrice du pôle de santé. Pour les autres visites, sept secrétaires et 24 médecins se chargent de

fixer les consultations et de les effectuer à distance. » Comme quoi, au pôle de santé, confinement rime avec efficacité. Et déconfinement aussi.

Arnaud Andreu

► Site internet : polesantetravail66.fr. Tél. : 04 68 55 74 40. E-mail : covid19@pst66.fr

## VIE DES COLLECTIVITÉS

## Gestion de la crise sanitaire : « L'État se moque de nous », s'énerve le maire de Cabestany, Jean Vila



Jean Vila est maire de Cabestany depuis 1977. Archives L'Indépendant

Le maire communiste de Cabestany a écrit une lettre salée au préfet afin de réclamer un « fonds de solidarité » pour les communes. Il met en avant les investissements qu'induisent les préconisations de l'État en vue du déconfinement et fustige l'absence de concertation.

L'État se moque de nous. » À l'approche du déconfinement, qu'il estime encore incertain, le maire communiste de Cabestany, Jean Vila, en poste depuis 1977, n'y va pas avec le dos de la cuillère. Selon lui, sans accompagnement financier, les efforts que le gouvernement demande aux communes risquent de mettre en péril leur équilibre financier. Pour ne rien arranger, le préfet de Région vient de demander aux municipalités de contribuer au fonds de solidarité récemment lancé pour soutenir les entreprises. D'où le coup de gueule de l'élu, qui réclame à l'État, via une missive adressée à la préfecture des Pyrénées-Orientales, la mise en place d'un fonds semblable pour les communes. La réouverture des écoles,

pour l'heure prévue ce mardi 12 mai, est au centre des inquiétudes du maire.

### ■ Pour l'ouverture des écoles

« J'y suis favorable car l'école à la maison n'est pas la même pour tous et que les parents qui vont devoir retourner travailler n'ont pas forcément les moyens de se payer une nounou, précise

de Jean Vila. Mais il faut que les conditions sanitaires soient remplies. Afin de pouvoir respecter les règles de distanciation dans les classes, nous comptons donner la priorité aux enfants dont les parents travaillent et à ceux issus de familles monoparentales. Les services de l'État nous disent que s'il y a trop d'inscrits, notre

centre de loisirs devra les prendre en charge pendant le temps scolaire. Mais dans ce cas-là, qui payera ? »

### ■ L'édile veut faire dépister ses agents

Selon Jean Vila, la réouverture des écoles dans le respect du protocole imposé par le ministère

va nécessiter de lourds investissements pour les municipa-

lités. « Si on veut désinfecter toutes les deux heures, il va falloir mettre plus de personnel dans les établissements. On va également devoir fournir des masques au personnel communal, détaille l'édile, qui souhaite par ailleurs faire dépister l'ensemble des agents en contact avec les enfants ou les personnes âgées. C'est pour

ce que je demande à l'État de débloquer un fonds d'urgence pour les communes. S'il ne le fait pas, l'économie et notamment le secteur des travaux publics, va en prendre un coup. »

L'absence de concertation a également le don d'irriter le maire de Cabestany : « S'ils voulaient vraiment que les décisions soient partagées, on aurait dû faire des réunions et en discuter. Or là, en ce qui concerne par exemple le protocole sanitaire pour les écoles, ils décident et on doit appliquer. Ce n'est pas une gestion partagée. C'est un marché de dupe, une manœuvre pour détourner vers les élus locaux l'impréparation du gouvernement. » Et pour leur faire porter le chapeau en cas d'échec ?

A. A.